

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 7 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le mercredi sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville-sur-l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Ghislain DEMONET, Maire,**

Etaient présents :

Mesdames : Evelyne SASSETTI-LOUDIN – Nadia DORÉ – Magali THOMASSIN – Sarah CONCHERI – Catherine MANGEOT – Sandra DEMOUGIN – Mélissa COLIN – Laetitia SCHLEGEL – Anne Marie FARRUDJA – Marie-Louise HUSSON.

Messieurs : Olivier MARTET – Alain COLLET – Thierry EVA – Paul BINDA – Hervé LAHEURTHE – Gilles HENRY – Francis LARDIN – Paul BRANDMEYER – Michel GUTH – Jacques BOURGUIGNON – Christian PILLER.

Avaient donné procuration : Mme Martine CLAUSSE à M. Christian PILLER – M. Bertrand DANIEL à M. Jacques BOURGUIGNON

Excusés : Mme Nadine GALLOIS - Mme Jacqueline GENAY – Mme Martine CLAUSSE – M. Abdulhak EL OMARI – M. Bertrand DANIEL

Monsieur le Maire ouvre la séance et désigne Madame Evelyne SASSETTI-LOUDIN comme secrétaire.

Préalablement à cette séance, chaque conseiller municipal a été destinataire de la déclaration élaborée conjointement avec Madame Anne-Marie FARRUDJA afin de permettre aux instances municipales de fonctionner.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose l'approbation des comptes-rendus du 15 et du 22 avril 2014. Après discussion, les comptes-rendus sont approuvés à la majorité (6 voix contre).

1. Compte administratif 2013 – Budget principal et budgets annexes

Monsieur le Maire invite le Maire précédent à sortir de la salle du conseil avant l'expression du scrutin concernant les différents comptes administratifs 2013. Après discussion, les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité (5 voix pour et 19 abstentions).

2. Compte de gestion 2013 – Budget principal et budgets annexes

Monsieur le Maire propose de donner quitus au trésorier pour les différents comptes de gestion 2013. Après discussion, les comptes de gestion 2013 sont approuvés à l'unanimité.

3. Affectation du résultat – Budget principal et budgets annexes

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat du budget **COMMUNE** en ces termes :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : 34 101.58 €
 - Un excédent reporté de : 848 619.68 €
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 814 518.10 €

- Un excédent d'investissement de : 275 420.30 €
 - Un déficit des restes à réaliser de : 1 073 064.00 €
- Soit un besoin de financement de : **797 643.70 €**

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2013 : Excédent de 814 518.10 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **797 643.70 €**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **16 874.40 €**

Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent de **275 420.30 €**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Concernant le budget **POLE BERGAMOTE – MIRABELLE** :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : 4 957.22 €
 - Un excédent reporté de : 10 473.26 €
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 5 516.04 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2013 : Excédent de 5 516.04 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **5 516.04 €**

Concernant le budget **CRECHE P'TITS MOUSSES** :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : 1 891.47 €
 - Un excédent reporté de : 2 537.40 €
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 645.93 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2013 : Excédent de 645.93 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **645.93 €**

Après discussion, les membres du conseil municipal, à l'unanimité (6 abstentions) acceptent l'affectation du résultat du budget principal et des budgets annexes.

4. Vote des taux 2014

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Olivier MARTET – Premier Adjoint chargé des finances locales – Comme convenu et expliqué lors du dernier débat d'orientation budgétaire et afin de faire face aux charges de centralité, nous proposons d'augmenter la participation fiscale collective de trois points, dans les conditions énumérées ci-dessus :

	Taux de référence 2013	Proposition 2014
Taxe d'habitation	21.97 %	22.63 %
Taxe foncier bâti	17.24 %	17.76 %
Taxe foncier non bâti	25.20 %	25.96 %
CFE	21.65 %	22.30 %

	Bases 2014	Taux 2014	Produit correspondant
Taxe d'habitation	3 671 000	22.63 %	830 747 €
Taxe foncier bâti	2 637 000	17.76 %	468 331 €
Taxe foncier non bâti	31 700	25.96 %	8 229 €
CFE	530 200	22.30 %	118 235 €
		TOTAL =	1 425 542 €

L'augmentation des taux proposée est adoptée à l'unanimité (6 abstentions).

5. Budget primitif 2014 - Budget principal et budgets annexes

Monsieur le Maire propose d'étudier les différents budgets primitifs 2014 et les soumet à débat. Après discussion, les différents budgets primitifs sont adoptés à l'unanimité (6 abstentions).

6. Amortissement 2014

Monsieur le Maire propose d'étudier les amortissements 2014 et les soumet à débat. Après discussion, les amortissements sont adoptés à l'unanimité (6 abstentions).

7. Commission Communale des Impôts Directs CCID

Monsieur le Maire propose le tableau ci-joint à transmettre à la CCID (intégrer le tableau). Après discussion, la liste est adoptée à l'unanimité (6 abstentions).

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

8. Informations diverses

Monsieur le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour concernant le changement officiel d'adresse du S.I.E. de Blainville – Damelevières – 47, Route de Blainville – 54360 DAMELEVIÈRES. Après discussion, les membres du conseil, à l'unanimité, prennent acte du changement d'adresse du S.I.E..

A l'issue de ces votes, Mme FARRUDJA demande la parole et exprime sa satisfaction d'avoir pu dialoguer avec M. DEMONET, après le Conseil Municipal du 30 avril, quant à la notion divergente de sincérité budgétaire. Elle indique que ce dialogue a permis d'éviter un blocage de la situation et constitue une avancée pour travailler dans l'intérêt des Blainvillois.

M. MARTET rappelle la définition de la sincérité budgétaire consiste à ne pas sur-évaluer les recettes ni à sous-évaluer les dépenses.

M. BOURGUIGNON demande à ce que le document rédigé conjointement par M. DEMONET et Mme FARRUDJA, lors de leur rencontre du 5 mai, soit joint à ce compte-rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, M. DEMONET lève la séance de ce conseil.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Annexe : texte rédigé le 6 mai par M. DEMONET et Mme FARRUDJA.

En vertu du principe de continuité républicaine s'appliquant après des élections municipales, des décisions devaient être prises avant le 30 Avril 2014, date de limite de vote du budget primitif.

Le conseil municipal s'est réuni à cette date, proposant à l'ordre du jour le compte administratif 2013, le compte de gestion, les taux d'imposition, les amortissements et les budgets primitifs de 2014.

Pour mémoire, ci-dessous les résultats des votes lors du conseil du 30 Avril 2014.

	Compte Administratif	Compte Gestion	Taux	Amortissements	BP 2014
Pour	5	27	21	21	21
Contre	15	/	/	/	/
Abstention	6	/	/	/	/
Refus de vote	/	/	6	6	6

De fait, les comptes administratifs ayant été rejetés, il n'était donc pas possible d'en affecter le résultat.

Ce vote de rejet avait pour principe de marquer les divergences d'appréciations sur les choix et la situation de 2013, notamment celle du budget de fonctionnement que chaque partie reconnaît fragile compte tenu des charges de centralité et des services existants. Pour y remédier le conseil municipal a donc proposé d'augmenter les taux d'imposition de 3%.

D'autre part, lors des conseils municipaux du 15 et du 22 Avril 2014 présentant le débat d'orientations budgétaires, l'expression « manque de sincérité des budgets » et « des dysfonctionnements dans la sincérité globale des comptes » a été prononcée et écrite. Cela signifiait que la totalité de l'emprunt inscrit au BP 2013 relatif aux investissements n'avait pas été réalisée.

*Sur ce point, il est précisé que « cela ne s'avérait pas nécessaire au regard des excédents de fonctionnement 2013 et des subventions à recevoir qui couvrent les investissements réalisés et en cours » et « **qu'il n'y a pas de dysfonctionnement dans la sincérité globale des comptes** ».*

Une rencontre avec Madame Anne-Marie FARRUDJA a eu lieu le Lundi 5 Mai à l'initiative de Monsieur Ghislain DEMONET. Celle-ci a permis un débat ouvert sur les réalités budgétaires de la commune. S'est exprimée également la volonté réciproque de construire les solutions les plus utiles à nos concitoyens et de travailler ensemble sur le territoire communal et intercommunal.

Ainsi, d'un commun accord, le conseil municipal se réunira le mercredi 7 Mai 2014 où l'ensemble des budgets sera soumis au vote.

Fait et signé à Blainville le Lundi 5 mai par Monsieur le Maire et Madame Anne-Marie FARRUDJA